

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Trois, le 5 juillet,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 23 juin 2023,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Naséra BENSLIMANE et
Messieurs Jacky LELONG, Bertrand NARCISSE, Robert UNTERFRANC, Éric
GADENNE et David PENETTICOBRA.
Madame Catherine WILLE est élue secrétaire de séance.

**Objet : Convention de mise à disposition de terrains « Maisons & Cités » rue Guy
Lussac à la ville de Loison-sous-Lens**

Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire, expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la politique « Quartiers Prioritaires Politiques de la Ville » et le traitement du lien social à la Cité 8, la ville de Loison-sous-Lens souhaite réaliser un square paysager sur des terrains, propriété de Maisons & Cités.

Qu'il s'agit de 12 parcelles nues, assises d'anciens logements démolis, vides d'occupation cadastrées section AI :

- n°34 d'une superficie de 479 m² (anciennement 11 rue Gay Lussac)
- n°35 d'une superficie de 345 m² (anciennement 9 rue Gay Lussac)
- n°36 d'une superficie de 405 m² (anciennement 7 rue Gay Lussac)
- n°37 d'une superficie de 436 m² (anciennement 5 rue Gay Lussac)
- n°38 d'une superficie de 345 m² (anciennement 3 rue Gay Lussac)
- n°39 d'une superficie de 501 m² (anciennement 1 rue Gay Lussac)
- n°40 d'une superficie de 409 m² (anciennement 100 rue Spas)
- n°41 d'une superficie de 313 m² (anciennement 3 rue Bellanne)
- n°42 d'une superficie de 415 m² (anciennement 5 rue Bellanne)
- n°43 d'une superficie de 403 m² (anciennement 7 rue Bellanne)
- n°44 d'une superficie de 380 m² (anciennement 9 rue Bellanne)
- n°287 d'une superficie de 441 m² (anciennement 11 rue Bellanne)

Pour une superficie totale de : 4 872 m²

Qu'à cet effet, Maisons & Cités propose une convention de mise à disposition de la ville, à titre gratuit, de ces terrains pour une durée de 9 ans. La convention pourra se renouveler sur demande de l'une ou l'autre partie.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'émettre un avis favorable au projet de convention de mise à disposition des terrains, propriété de Maisons & Cités afin d'y réaliser un square paysager :
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et la SA HLM Maisons & Cités ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 6 juillet 2023

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 06 JUIL. 2023

AR : 062-216205237-20230705-

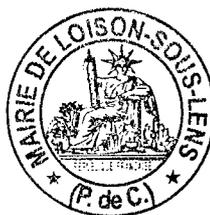
del-050723-073 DE

Affiché le 06 JUIL. 2023

Certifié exécutoire le

Le Maire.

06 JUIL. 2023



Le Maire.

Daniel KRUSZKA

Daniel KRUSZKA